

Hausse minime de l'emploi en Île-de-France

Au 3^e trimestre 2024, l'emploi salarié privé en Île-de-France progresse de 0,1 % sur un trimestre dans un contexte économique peu porteur : la croissance européenne augmente légèrement alors que la politique monétaire commence doucement à s'assouplir. Le tertiaire hors-intérim (+ 0,2 %) compense les pertes d'emplois dans l'industrie (- 0,1 %), dans la construction (- 0,3 %) et dans l'intérim (- 0,1 %).

Le niveau d'emploi francilien affiche une hausse de 29 300 emplois sur un an (+ 0,6 % contre + 0,3 % au niveau national).

La masse salariale cumulée sur les quatre derniers trimestres hors prime de partage de la valeur progresse de 3,9 % en glissement annuel (+ 3,4 % sur le seul 3^e trimestre), soit une progression comparable à celle observée sur le plan national (+ 3,7 %). En incluant cette prime (exonérée de toutes cotisations et contributions sociales), les chiffres sont respectivement de 3,6 % pour l'Île-de-France et 3,4 % pour la France. Sur un an, la croissance du Salaire moyen par tête (SMPT) est de 2,3 %. Cette évolution tient uniquement à la dynamique du 1^{er} trimestre 2024 pendant lequel le SMIC a augmenté de 1,13 %. Depuis, le SMPT francilien stagne.

Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Île-de-France

Évolution annuelle de la DPAE à fin octobre 2024

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants) + 0,0 %

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants) - 1,9 %

Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants) - 4,8 %

Nombre de DPAE en CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants) - 0,4 %

Nombre de DPAE en CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants) + 1,3 %

Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants) 1 497 142

Évolution annuelle à fin septembre 2024

Effectifs salariés + 0,6 %

Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées) 5 211 422

Évolution annuelle du 3^e trimestre 2024

Assiette salariale + 3,4 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Chiffre clé

29 300

emplois créés sur un an dans la région

L'Urssaf Île-de-France, observatoire statistique régional

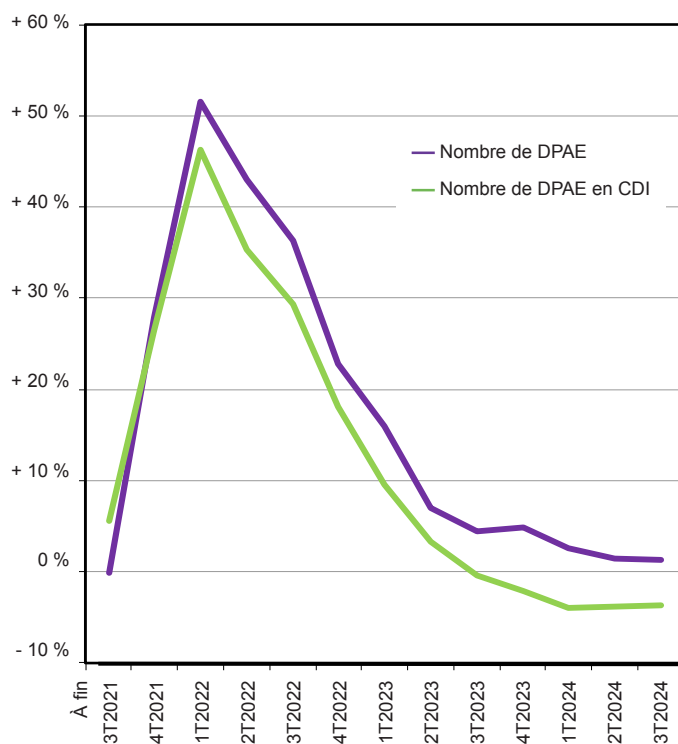
Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Île-de-France est compétente auprès des acteurs économiques installés dans la région. En 2024, elle a collecté 149,2 milliards d'euros de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.

Forte baisse des DPAE en CDI

À fin octobre 2024, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim est stable sur un an glissant. Cette stabilité résulte de la dynamique des CDD de moins d'un mois (+ 1,3 %) qui compense les baisses pour les contrats plus pérennes. En effet, les CDI (- 4,8 %) sont une nouvelle fois en repli sur un an alors que la contribution des CDD de plus d'un mois redevient négative (- 0,4 %).

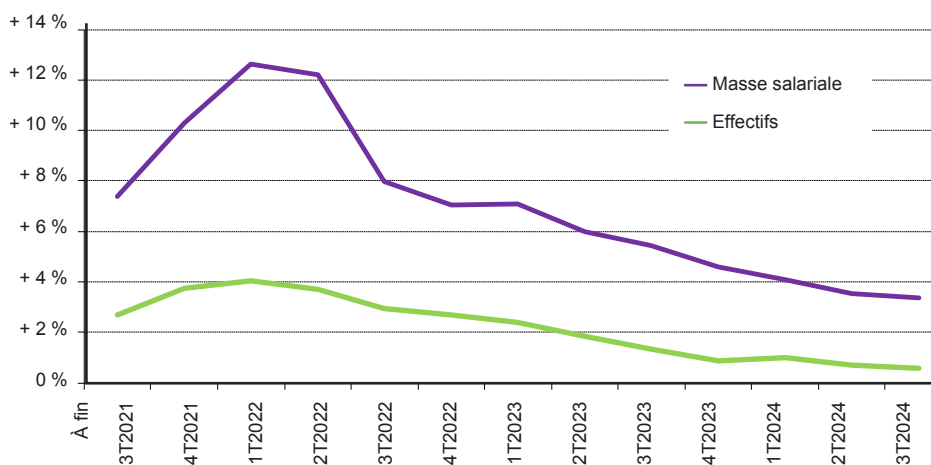
Sur les trois derniers mois en glissement annuel, les DPAE en CDI affichent une forte baisse (- 8,4 %). En volume, le niveau atteint est comparable à celui de 2019 pour les trois mêmes mois. Dans un contexte économique et politique incertain, la mobilité professionnelle externe marque donc le pas. Les CDD de plus d'un mois suivent une tendance identique (- 4,1 %) alors que les CDD de moins d'un mois affichent une légère hausse (+ 0,6 %).

Évolution du nombre de DPAE hors intérim (glissement annuel)



Source : Urssaf

Évolution de la masse salariale et effectifs (glissement annuel)



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)